



Chemin d'Orveau
91820 VAYRES SUR ESSONNE

Téléphone : 01 64 57 90 19
Télécopie : 01 64 57 85 59

Département de l'ESSONNE

Procès-Verbal du CONSEIL MUNICIPAL du 19 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Vayres-sur-Essonne, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Jocelyne BOITON, Maire :

Etaient présents :

Tous les membres en exercice sauf :

- Mme SERRANO Liliane absente, donne pouvoir à Mme TEYSSEYRE Dominique,
- M. BARBOT Jacques absent, donne pouvoir à M. MAILLARD Patrick,
- Mme HEBERT Gwenaëlle absente, donne pouvoir à M. DURAND Stéphane,
- Mme SGUARIO Laura absente excusée.

M. DURAND Stéphane est désigné secrétaire de séance.

L'ORDRE DU JOUR APPELLE

I) Approbation du Conseil Municipal du 27 Novembre 2024

Madame le Maire rappelle que conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, un procès-verbal faisant état des délibérations prises pendant le Conseil Municipal, doit être dressé et signé par le secrétaire de ladite séance et du Maire.

Le Conseil municipal du 27 Novembre 2024 a besoin d'être approuvé.

Le précédent procès-verbal du 27 Novembre 2024, communiqué à chaque membre du Conseil le 14 décembre 2024, est adopté à l'unanimité.

II) Avance de crédit d'investissement préalablement au vote du budget 2025

Vu les éventuels besoins de la commune pour entreprendre des travaux d'investissement sans retard,
Une avance de crédits sur investissement (25% du budget 2024 hors dettes, RAR, opérations patrimoniales et déficit d'investissement) peut être libérée avant le vote du budget annuel.

Considérant la limite des 25 % des crédits d'investissement inscrits au budget primitif 2024 (hors restes à réaliser 2023), fixée comme suit pour chacun des chapitres suivants :

20 – Immobilisations incorporelles : $31\,000,00 \times 25\% = 7\,750,00 \text{ €}$

21 – Immobilisations corporelles : $(288\,906.30 - 18\,682.48) \times 25\% = 67\,755,95 \text{ €}$

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'approuver une avance de crédit sur le budget investissement 2025 à hauteur de 25% maximum du budget 2024 fixée comme suit pour chacun des chapitres suivants :

20 – Immobilisations incorporelles : $31\,000,00 \times 25\% = 7\,750,00 \text{ €}$

21 – Immobilisations corporelles : $(288\,906.30 - 18\,682.48) \times 25\% = 67\,755,95 \text{ €}$

III) Modification des membres de la Commission Appel d'Offre

Vu la démission de la Commission Appel d'Offre de M. DURAND Stéphane en date du 19 décembre 2024, il convient de procéder à son remplacement en tant que membre titulaire de la CAO,

Considérant qu'un membre titulaire doit être remplacé par un membre suppléant et que pour la bonne organisation et notamment au niveau du quorum, la commune peut décider d'avoir autant de suppléants que de titulaires.

Il est proposé au Conseil Municipal la composition suivante de la Commission Appel d'Offre :

Reste désignés en tant que délégués titulaires : Mme ARNOULT-FRANKE Béatrice, M. BARBOT Jacques, M. TERDIEU Jean-Paul.

Et en tant que délégués suppléants : Mme TEYSSEYRE Dominique, M. HEYMANN Yoann, M. MAILLARD Patrick

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré l'unanimité n'approuve pas la modification des membres de la Commission Appel d'Offre.

X) Questions diverses

- Les versements DETR/ DSIL et Fonds Verts des projets déjà en cours seront honorés, mais pour l'année 2025, ces subventions sont en attente du budget d'état.
- Repas des anciens du 14 décembre : plus de participants que l'année dernière, le repas a été très apprécié.
- Illuminations de Noël : Beaucoup de retours positifs, merci aux bénévoles qui ont donné de leur temps pour ces illuminations.
- PNR : Fin de Rézo Pouce. Avec le vote du budget, la subvention de la Région au PNR est assurée, par contre les subventions des deux départements (Essonne-Seine et Marne) sont incertaines.
- Transports : Essonne Mobilité est en redressement judiciaire, le Transport A la Demande est à l'arrêt.
- Augmentation du prix de l'eau : l'Etat ne finance plus le SIARCE et l'Agence de l'eau qui subventionnait l'eau à 70%, ne financera plus qu'à 30%.
- CCVE : Déchets ménagers : La part fixe va diminuer avec l'arrêt des PAVE, le prix des levées augmentera légèrement, au global il y aura une baisse de la facture des déchets ménagers d'environ 20€ par an.
Stade Nautique : Manque de fréquentation de 40% par rapport aux estimations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures et dix minutes.

Le Maire,
Jocelyne BOITON



Le secrétaire de séance
Stéphane DURAND

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Stéphane DURAND mentioned in the text above.